



**Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux**

115, Quai Jeanne d'Arc – 80230 SAINT VALERY SUR SOMME

☎ : 03 22 26 85 25 – ✉ : [contact@gemel.org](mailto:contact@gemel.org)

Association Loi 1901 – Siret : 32855716000038 – Code APE : 9499 Z

## **Avis sur l'ouverture de la pêche aux asters**

### **Avis du GEMEL n°17-001 destiné à la DDTM-62**

Destinataire : Mme Fabienne Picot

Le 23 mars 2017

Madame,

Dans votre courrier électronique du 17 mars 2017, vous sollicitez un avis du GEMEL pour l'ouverture de pêche aux asters pour le 27 mars 2017.

L'avis émis se base sur différents éléments :

- La date d'ouverture de pêche l'an dernier, soit le 18 mars 2016
- Les éléments sur la connaissance du cycle de développement de l'aster acquis dans le cadre du FEP végétaux marins
- Les observations et mesures de terrains au Hourdel et au Crotoy, réalisées le 22 mars 2017 pour connaître la croissance des asters en se basant sur la taille maximale des feuilles (cm).

Les asters observées hier sont petites et beaucoup d'individus ne sont pas encore sortis, ou commencent à peine (Photographie 1). Cependant, des individus de taille exploitable (âgés de deux ans) ont aussi été observés, mais en faible densité (photographies 2 et 3).

Pour les individus âgés de 2 ans, au Hourdel, la taille moyenne des feuilles d'asters est de 7,55 cm et au Crotoy, la taille moyenne des feuilles d'asters est de 6,35 cm. Une différence de taille entre les deux sites est donc visible (comme c'était le cas les années précédentes).

Comme l'année dernière, les asters semblent être en avance dans leur développement. En effet, selon le modèle de croissance établi pour les FEP végétaux marins, à la période du 22 mars, les feuilles des individus âgés de 2ans faisaient en moyenne 5,75 cm. Ainsi, cette année, que ce soit au Hourdel ou au Crotoy, la taille des feuilles est plus élevée, ce qui peut justifier d'une ouverture de pêche dès ce jour (ce qui est similaire à l'année dernière).

L'exploitation de l'aster porte principalement sur les individus de deux ans, la pêche pourra donc se faire au prix d'un effort de pêche important, surtout dans les premières semaines suivant l'ouverture. Il est important pour préserver la ressource, d'éviter un piétinement trop intense des herbues afin de ne pas sur-piétiner les zones sur lesquelles les individus de première année ne sont pas tous sortis.

Mélanie Rocroy  
Chargée d'études



**Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux**

115, Quai Jeanne d'Arc – 80230 SAINT VALERY SUR SOMME

☎ : 03 22 26 85 25 – ✉ : [contact@gemel.org](mailto:contact@gemel.org)

Association Loi 1901 – Siret : 32855716000038 – Code APE : 9499 Z



**Photographie 1 : Asters au Crotoy dont la taille des feuilles est encore trop petite pour être exploitées (22 mars 2017)**



**Photographie 2 : Pied d'asters âgé de 2 ans, au Crotoy, le 22 mars 2017**



**Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux**

115, Quai Jeanne d'Arc - 80230 SAINT VALERY SUR SOMME

☎ : 03 22 26 85 25 - ✉ : [contact@gemel.org](mailto:contact@gemel.org)

Association Loi 1901 - Siret : 32855716000038 - Code APE : 9499 Z



**Photographie 3 : Pied d'asters âgé de 2 ans, au Hourdel, le 22 mars 2017**